

numéro

14

*Revue d'***HISTOIRE**  
**MARITIME**

Histoire maritime  
Outre-mer  
Relations internationales

*Marine, État  
et Politique*

Girardin-Thibeaud – 979-10-231-1829-2

# REVUE D'HISTOIRE MARITIME

Dirigée par Olivier Chaline & Sylviane Llinares

29. *Le ballast : pratiques et conséquences*
28. *Sortir de la guerre sur mer*
27. *Mer et techniques*
26. *Financer l'entreprise maritime*
25. *Le Navire à la mer*
24. *Gestion et exploitation des ressources marines de l'époque moderne à nos jours*
- 22-23. *L'Économie de la guerre navale, de l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle*
21. *Les Nouveaux Enjeux de l'archéologie sous-marine*
20. *La Marine nationale et la première guerre mondiale : une histoire à redécouvrir*
19. *Les Amirautés en France et outre-mer du Moyen Âge au début du XIX<sup>e</sup> siècle*
18. *Travail et travailleurs maritimes (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Du métier aux représentations*
17. *Course, piraterie et économies littorales (XV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*
16. *La Puissance navale*
15. *Pêches et pêcheries en Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours*
14. *Marine, État et Politique*
13. *La Méditerranée dans les circulations atlantiques au XVIII<sup>e</sup> siècle*
12. *Stratégies navales : l'exemple de l'océan Indien et le rôle des amiraux*
- 10-11. *La Recherche internationale en histoire maritime : essai d'évaluation*
9. *Risque, sécurité et sécurisation maritimes depuis le Moyen Âge*
8. *Histoire du cabotage européen aux XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*
7. *Les Constructions navales dans l'histoire*
6. *Les Français dans le Pacifique*
5. *La Marine marchande française de 1850 à 2000*
4. *Rivalités maritimes européennes (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*
- 2-3. *L'Histoire maritime à l'Époque moderne*
1. *La Percée de l'Europe sur les océans vers 1690-vers 1790*

# Revue d'histoire maritime

14

Marine, État et Politique

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Édition papier © Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011  
Édition numérique © Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN papier : 978-2-84050-802-1  
PDF complet – 979-10-231-1820-9

TIRÉS À PART EN PDF :

Éditorial – 979-10-231-1821-6  
Bruneau, Motte & de Préneuf – 979-10-231-1822-3  
Chanet – 979-10-231-1823-0  
Lockroy – 979-10-231-1824-7  
de Préneuf – 979-10-231-1825-4  
Motte – 979-10-231-1826-1  
Dard – 979-10-231-1827-8  
Bruneau – 979-10-231-1828-5  
**Girardin-Thibeaud – 979-10-231-1829-2**  
Coutau-Bégarie – 979-10-231-1830-8  
Costagliola – 979-10-231-1831-5  
Vial – 979-10-231-1832-2  
Vaisset – 979-10-231-1833-9  
Boureille – 979-10-231-1834-6  
Boniface – 979-10-231-1835-3  
Rodger – 979-10-231-1836-0  
Poussou – 979-10-231-1837-7  
Guilmartin – 979-10-231-1838-4  
Rommelse – 979-10-231-1839-1  
Rodger – 979-10-231-1840-7  
Vergé-Franceschi – 979-10-231-1841-4  
Le Mao – 979-10-231-1842-1  
Chronique – 979-10-231-1843-8

Mise en page : Compo-Méca s.a.r.l (64990 Mouguerre)  
version numérique : 3d2s/Emmanuel Marc Dubois

**SUP**

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris  
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

[sup.sorbonne-universite.fr](http://sup.sorbonne-universite.fr)

# SOMMAIRE

Éditorial.....	5
----------------	---

## Première partie

### Les marins français et la politique au XX<sup>e</sup> siècle

<b>Marine et politique à l'époque contemporaine</b> Jean-Baptiste Bruneau, Martin Motte & Jean de Préneuf.....	11
<b>Marine et politique de 1870 à 1914 : la démocratie entre au port</b> Jean-François Chanet.....	15
<b>Document :les marins vus par un de leurs ministres (1897)</b> Édouard Lockroy.....	23
<b>La politique de républicanisation de la Marine à la belle époque</b> Jean Martinant de Préneuf.....	29
<b>La Royale sans le Roi : le déclin naval français vu par Charles Maurras</b> Martin Motte.....	61
<b>La Marine et les droites nationalistes, de l'entre-deux-guerres à Vichy</b> Olivier Dard.....	89
<b>La Royale et le Roi :les officiers de marine et l'Action française, entre appartenance et imprégnation</b> Jean-Baptiste Bruneau.....	93
<b>Un marin en politique : l'amiral Platon, 1940-1944</b> Odile Girardin-Thibeaud.....	117
<b>Le regard vide ou la vision politique de l'amiral Darlan</b> Hervé Coutau-Bégarie.....	137
<b>Darlan ou le mirage de la collaboration</b> Bernard Costagliola.....	145
<b>Faux-semblants et ruptures de l'après 1945</b> Philippe Vial.....	159
<b>La cité idéale de l'amiral Thierry d'Argenlieu à l'épreuve des tumultes du siècle</b> Thomas Vaisset.....	165

<b>La marine et le putsch d'Algérie</b>	
Patrick Boureille.....	183
<b>Le lieutenant de vaisseau Guillaume, de la Marine au putsch et à l'OAS</b>	
Xavier Boniface .....	199
<b>Conclusion :une spécificité française vue de Grande-Bretagne</b>	
Nicholas A. M. Rodger.....	213

## **Seconde partie**

### **La révolution militaire navale au xvii<sup>e</sup> siècle**

<b>Présentation de la table ronde sur la révolution navale</b>	
Jean-Pierre Poussou.....	219
<b>La révolution militaire dans la guerre sur mer au début de l'époque moderne : origines technologiques, résultats opérationnels et conséquences stratégiques</b>	
John F. Guilmartin.....	223
<b>Y a-t-il eu une révolution navale au début de l'époque moderne ? les relations entre la raison économique d'État et la guerre maritime</b>	
Gijs Rommelse.....	239
<b>De la « révolution militaire » à l'État « navalo-fiscal »</b>	
Nicholas Rodger.....	259
<b>La révolution maritime a-t-elle existé en France au xvii<sup>e</sup> siècle ?</b>	
Michel Vergé-Franceschi.....	273

## **Varia**

<b>Financer la Marine en temps de conflit : l'exemple de la guerre de la ligue d'Augsbourg (1688-1697)</b>	
Caroline Le Mao.....	285

## **Chronique**

<b>De la terre à la mer. La construction navale militaire française et ses réseaux économiques au xviii<sup>e</sup> siècle</b>	
David Plouviez .....	323
<b>Comptes rendus.....</b>	<b>339</b>

PREMIÈRE PARTIE

Les marins français et la politique  
au XX<sup>e</sup> siècle





## UN MARIN EN POLITIQUE : L'AMIRAL PLATON, 1940-1944

*Odile Girardin-Thibeaud*  
*Centre d'études des mondes moderne et contemporain*

Faire de l'amiral Platon une étude de cas pour aborder la relation entre Marine et politique n'a rien d'incongru, ne serait-ce que parce que Platon, qui fut secrétaire d'État aux Colonies de septembre 1940 à avril 1942, et secrétaire d'État auprès de Laval d'avril 1942 à mars 1943, est un des rares amiraux ayant exercé une fonction dans le gouvernement de Vichy à revendiquer avoir été un homme politique. En effet, il avoue avoir accepté la place de secrétaire d'État auprès de Laval parce qu'il ne voyait

aucun poste qui pût, dans la Marine du moment, convenir à un ancien ministre, et celui-là même, pleinement et exclusivement militaire, convenait-il bien à un officier qui, si particulier et militaire qu'eût été pendant son commandement le secrétaire d'État aux colonies, était devenu en 20 mois un 'homme politique'<sup>1</sup>.

De tous les ministres du régime de Vichy, il est un de ceux qui présente la longévité au gouvernement la plus élevée après Laval : trente mois. Rien ne le prédisposait à une telle carrière gouvernementale. L'objet de cette communication n'est certes pas de retracer son cursus<sup>2</sup>, mais il faut toutefois souligner que pour brillant qu'il fut, il n'en présente pourtant pas un caractère d'exemplarité<sup>3</sup> : pour l'accès par exemple au grade de contre-amiral – qui intervient en octobre 1939 alors qu'il a cinquante-trois ans – Darlan le classe

1 Bibliothèque nationale de France (désormais BnF), Fonds Aragon, papiers Platon, dossier « Notes au maquis » : Note de Charles Platon du 23 août 1944, *Ma participation au gouvernement Laval*.

2 Service historique de la Défense-Département Marine (désormais SHD-Marine), CC7 4<sup>o</sup> Moderne 1078/2.

3 Cet avancement, un peu moins rapide que celui de ses collègues, n'est vraisemblablement pas uniquement lié à des aptitudes moindres. Son manque de réseau et de relais au sein de l'institution peuvent aussi expliquer cette situation.

parmi les officiers âgés<sup>4</sup>. Moins que tout autre, il a été préparé par ses fonctions dans la marine à exercer un rôle politique. Rien dans sa carrière ne lui a permis d'approcher la sphère politique : contrairement à un certain nombre de ses collègues<sup>5</sup>, il n'a jamais occupé de fonction au cabinet du ministre. Il lui faut attendre d'avoir quarante-sept ans pour avoir un poste en État-major général, celui de chef du troisième bureau<sup>6</sup>. Au cours de sa carrière, il se trouve dans la hiérarchie de Gensoul, Robert, de Laborde, Abrial, Duplat<sup>7</sup>, mais n'en a pas pour autant établi de relations privilégiées et de façon certaine n'appartient pas au cercle des « Amis de Darlan ». Son entrée en politique est donc une surprise et le projette en pleine lumière.

L'historiographie, assez silencieuse sur ce personnage, le présente à juste titre comme un anglophobe, anti-maçon forcené rejoignant le camp de l'ultra-collaborationnisme<sup>8</sup>. Si cela est incontestable, Platon en politique, c'est aussi un parcours, des idées, des valeurs, un projet politique mis en œuvre dans une pratique ministérielle, dont il faut tenter de repérer les marqueurs pour en apprécier la spécificité éventuelle. Les notes produites lors de sa pratique ministérielle ainsi que l'appareil réglementaire pris à son initiative, ses rapports

4 SHD-Marine, TTC 1.1, cité par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, Paris/Caen, Economica/Mémorial de Caen, 1992, p. 130.

5 Parmi les officiers généraux de marine présents dans les sphères politiques vichyssoises et ayant été soit chef ou directeur de cabinet soit officier d'ordonnance du ministre, on peut citer quelques exemples : Auphan, Bourragué, Darlan, Dupré, Gouton, Jardel, Herr, Marquis, Michelier et Ven.

6 Il occupe cette fonction de septembre 1933 à octobre 1935.

7 Il est en position de n-1 avec : Gensoul (qu'il a croisé à l'École de Guerre navale et au Centre des hautes études navales de novembre 1926 à août 1927 en tant que professeur de tactique de surface, Gensoul y étant auditeur), sur le *Provence* de février à août 1931 et à l'État-major général de septembre 1933 à octobre 1934 ; Abrial de février à avril 1931 à la 1<sup>re</sup> escadre, de septembre 1934 à septembre 1935 à l'État-major général et de décembre 1939 à juillet 1940 au sein des Forces maritimes du Nord ; avec Duplat de novembre 1935 à mai 1936, à la 2<sup>e</sup> escadre. Il est en position de n-2 avec Robert entre avril 1931 et octobre 1932 à la 1<sup>re</sup> escadre ; avec de Laborde de juin 1936 à novembre 1937 à la 2<sup>e</sup> escadre.

8 Quelques exemples : Pascal Ory souligne la complicité objective de l'amiral avec le Parti Populaire Français de Jacques Doriot, dans *Les Collaborateurs, 1940-1945*, Paris, Le Seuil, 1980, p. 104 ; Jean-Baptiste Duroselle rapporte le caractère d'« anglophobe passionné » de l'amiral, dans *Politique étrangère de la France, L'abîme, 1939-1944*, Paris, Le Seuil, 1986, p. 320 ; Philippe Burrin évoque « l'amiral Platon, un ardent collaborationniste », dans *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Paris, Le Seuil, 1995, p. 170 ; Robert O. Paxton évoque sa volonté de lutter contre la présence anglo-américaine en Algérie et au Maroc lors de son voyage en Tunisie en novembre 1942, dans *La France de Vichy*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 372. Signalons la seule biographie sur le personnage : Jean-Marc van Hille, *Le Vice-amiral Platon 1886-1944 ou les risques d'un mauvais choix*, Estadens, Pyrègraph, 2001, ainsi que notre article « L'ultra collaborationnisme d'un amiral en politique : l'amiral Platon, 1943-1944 », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n° 9-10, 2006, p. 265-272, synthèse de notre mémoire de master, *L'Amiral Platon en politique, 1943-1944*, université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 2007.

et lettres rédigés après son départ du gouvernement, ses notes écrites lors de sa détention au maquis entre juillet 1944 et son exécution fin août 1944, quelques éléments de correspondance privée permettent de retracer cet itinéraire.

## UN HÉRAUT INTRANSIGEANT DE LA RÉVOLUTION NATIONALE

### Valeurs et principes du projet politique de Platon

L'engagement de Charles Platon dans la Révolution nationale, ses positions en matière coloniale et de collaboration reflètent ses choix politiques. Il est le prosélyte zélé de toutes les valeurs de la Révolution nationale et en représente la tendance dure. Il partage en tous points le diagnostic du maréchal Pétain sur les causes de la défaite. Dans ses notes manuscrites pour une conférence devant le Service d'Ordre de la Légion à Pujols-sur-Dordogne, en août 1942<sup>9</sup>, il affirme en des termes analogues à ceux de Pétain que « l'absence de discipline, l'esprit de jouissance, la destruction de la famille [sont] à l'origine du mal ». En septembre 1942, il développe dans *Faire Face*, le journal du Service d'Ordre de la Légion, des thèmes identiques<sup>10</sup> : « Ce n'est pas l'ennemi qui nous a battus ; c'est la veulerie, c'est le régime des facilités, c'est la camaraderie secrète, c'est l'esprit de lucre et de jouissance, les francs-maçons, la juiverie et les trusts ». Il prône l'obéissance et l'ordre, nécessaires pour restaurer la grandeur de la France : « Et d'abord le loyalisme, l'amour du chef, le dévouement absolu à sa personne ; le courage ensuite et la valeur personnelle, la patience, l'honnêteté, la discipline enfin et par-dessus tout »<sup>11</sup>. Ces appels au dévouement, à l'honneur, au courage, au sacrifice émaillent également les préfaces qu'il a rédigées pour les ouvrages du capitaine Bonnet<sup>12</sup> ou d'Hervé Cras<sup>13</sup>. La famille, « première cellule de la société », est pour lui la pierre angulaire de tout redressement, et il célèbre la politique nataliste du régime : « Le culte de la famille a assuré les grandes époques de notre histoire. La stérilité de la famille assurerait la ruine définitive de la France »<sup>14</sup>.

9 Archives nationales (désormais AN), F1a 4030, scellé n° 3, Notes manuscrites sous forme de plan pour une conférence devant le Service d'Ordre de la Légion, à Pujols-sur-Dordogne le 18 août 1942.

10 *Ibid.*, scellés n° 14, feuillets 2 à 6, Article pour *Faire Face*, journal du Service d'Ordre de la Légion, septembre 1942.

11 *Ibid.*

12 Gabriel Bonnet, *Mémorial de l'Empire : à la gloire des troupes coloniales. Exergue du Maréchal Pétain. Récits recueillis par le Capitaine G. Bonnet*, Paris, Séquana, 1941.

13 Hervé Cras, *Jaguar, Chacal, Léopard, la 2<sup>e</sup> division de contre-torpilleurs à Dunkerque*, Paris, Séquana, 1942.

14 AN, F1a 4030, scellé Platon n° 3, Notes manuscrites sous forme de plan pour une conférence devant le Service d'Ordre de la Légion à Pujols-sur-Dordogne le 18 août 1942.

Ces conceptions lui font dénoncer le régime de la III<sup>e</sup> République et les partis politiques, véritables « plaie[s] du régime parlementaire »<sup>15</sup>, sur lesquels il veut exercer un contrôle<sup>16</sup>. Une véritable défiance à l'égard du suffrage universel le conduit à désirer un État autoritaire, « indépendant à l'égard des sujets, chose indispensable pour assurer l'impartialité de ses décisions »<sup>17</sup>. L'enjeu fondamental du redressement intérieur passe par la nécessaire mise au pas des administrations et, de fait, de toute la société française qu'il convient d'épurer : « Le problème capital et qui selon moi domine les autres [est celui] de l'épuration des administrations, des francs-maçons, des juifs et des apatrides : je n'ai pas de pitié à revendiquer pour eux, la détresse française requérant toute celle dont je suis capable »<sup>18</sup>. Il est le fer de lance de la lutte contre la franc-maçonnerie en tant que chef du Service des sociétés secrètes qu'il structure et qu'il tente d'imposer face à Bernard Faÿ et aux Allemands<sup>19</sup>. Il tente de promouvoir une législation de plus en plus dure<sup>20</sup>. Cet engagement sans restriction dans la Révolution nationale l'amène à participer activement au culte du maréchal dans le cadre du Comité d'attribution de la francisque, dont il est vice-président à partir de juillet 1942 et membre actif avec trente-et-un parrainages, après avoir été un des premiers récipiendaires de cette décoration (n° 16)<sup>21</sup>.

En matière économique et sociale, l'amiral Platon est moins disert et semble plus opérer par ralliement à des formules, à des slogans. Son discours reste vague, abscons, et ne semble pas correspondre à un projet bien structuré. Les quelques notes qu'il a laissées et sa pratique le montrent comme ardent défenseur de la Charte du travail. Il refuse que la valeur travail soit soumise au marché de l'offre et de la demande, soulignant qu'il ne s'agit pas d'une marchandise comme une autre mais qu'il en va de la dignité humaine<sup>22</sup>, et

15 *Ibid.*

16 AN 3W316, note de Platon à Pétain, 14 juin 1943, Annexe III.

17 AN F1a 4030, scellé Platon n° 3, Notes manuscrites sous forme de plan pour une conférence devant le Service d'Ordre de la Légion à Pujols-sur-Dordogne le 18 août 1942.

18 *Ibid.*

19 Dominique Rossignol, *Vichy et les francs-maçons, la liquidation des sociétés secrètes 1940-1944*, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès, 1981, p. 143-149 ; Antoine Compagnon, *Le Cas de Bernard Faÿ, du collège de France à l'indignité nationale*, Paris, Gallimard, 2009, p. 92-114.

20 Platon propose d'élargir la publication des noms des francs-maçons dans le *Bulletin officiel* aux agents des services publics concédés et aux dignitaires de la franc-maçonnerie d'un rang moins élevé.

21 Françoise Gaspard, Gérard Grunberg, « Les titulaires de la francisque gallique », dans René Rémond (dir.), *Le Gouvernement de Vichy 1940-1942, institutions et politiques : colloque sur le gouvernement de Vichy et la Révolution nationale 1940-1942*, Paris, 6-7 mars 1970, extraits des rapports et débats, Paris, Armand Colin, Fondation nationale des sciences politiques, 1972, p. 71-85.

22 AN, F1a 4030, scellé Platon n° 3, Notes manuscrites sous forme de plan pour une conférence devant le Service d'Ordre de la Légion à Pujols-sur-Dordogne le 18 août 1942.

reste très méfiant à l'égard des grandes entreprises, « trusts associés au grand capital » dans le complot synarchique<sup>23</sup>.

### La politique coloniale

Au-delà des intentions proclamées, l'exercice ministériel de Platon permet d'illustrer ses conceptions politiques. Dans le projet de constitution impériale<sup>24</sup> présenté devant le Conseil national à l'automne 1941, Platon tente de concilier la spécificité locale de chaque territoire, avec la cohésion de l'Empire en tant qu'entité et un État fort. Il crée une personnalité impériale dissociant l'Empire de la Métropole, mais dont le chef reste le chef de l'État. Rejetant l'assimilation, qui ne tient pas compte des spécificités, il prétend proposer un renforcement de l'autorité locale et une reconnaissance des particularismes. Mais il s'agit d'un trompe-l'œil. La représentation des colonies se fait par un Conseil d'Empire dont les membres sont en fait désignés, pour la moitié au moins, par le chef de l'État. L'autonomie administrative est exercée par le gouverneur général nommé par le chef de l'État et responsable devant lui seul. Le recrutement des fonctionnaires reste métropolitain et leur gestion de carrière reste de la compétence de l'administration centrale. L'autonomie législative proposée ne renvoie qu'à la loi locale, premier niveau de loi créé. Elle relève du gouverneur général et se réduit à la déclinaison de la législation indigène ou coloniale, définie par le chef de l'État avec le seul Conseil d'Empire. Ce deuxième niveau de loi coloniale régit la population indigène, la législation du commerce, l'organisation administrative, judiciaire, financière et les principes fondamentaux de la législation indigène. La loi impériale, troisième niveau, qui résulte de la collaboration entre le chef de l'État assisté par le Conseil d'Empire et l'assemblée métropolitaine, concerne les droits politiques des Européens, l'état civil, le droit de propriété, le culte, le travail, le droit pénal, les régimes douanier et monétaire. La loi locale se trouve ainsi réduite aux modalités d'application de la loi impériale et coloniale et toutes matières ou délégations qui lui auront été données. Enfin, l'autonomie financière est également proposée sous le principe du *self-supporting*. Mais Platon souhaite maintenir sous perfusion ces territoires en n'excluant ni prêts ni dons car « à tout prendre, il n'est pas mauvais que les possessions extérieures

23 Olivier Dard, *La Synarchie*, Paris, Perrin, 1998, p. 8-42.

24 Michèle Cointet, *Le Conseil national de Vichy, vie politique et réforme de l'État en régime autoritaire, 1940-1944*, Paris, Aux amateurs de livres, 1989, p. 174-179 ; AN, 2 AG 646, Mémoire présenté par le directeur des affaires politiques au secrétariat d'État aux Colonies, Gaston Joseph, pour servir à l'élaboration des dispositions d'ordre constitutionnel concernant l'Empire et la réforme du régime législatif des territoires d'outre-mer. Le texte est certes rédigé par ce fonctionnaire. Mais il est difficile de penser qu'il ait pu être établi sans l'accord de Platon. Par ailleurs, il s'inspire d'une note du 22 juillet 1941 de Platon, et les débats devant le Conseil national soulignent son adhésion totale à ce projet.

[puissent] ainsi être tenues dans un état de dépendance indiscutable : c'est une sauvegarde contre les tentations d'indépendance et, quelque cynique que soit la remarque, la plus solide garantie de l'unité »<sup>25</sup>.

Le projet de Platon est un projet autoritaire où le pouvoir du chef de l'État est central ; l'Empire devient sa chasse gardée et celle du ministre ; toute représentation élue est supprimée ; les assemblées ne sont que consultatives et leurs représentants choisis ; le cloisonnement de la société coloniale est pérennisé avec des législations différentes. Le rapport est certes rejeté mais, dans sa pratique, Platon en met en œuvre des pans entiers. C'est ainsi qu'il institue un ensemble de lois et décrets permettant la suspension de tout corps élu<sup>26</sup>, réorganise le développement économique de l'Empire avec la création d'une agence unique<sup>27</sup>, et surveille attentivement la constitution des groupements professionnels, ou encore la nomination d'administrateurs dans certains types de sociétés<sup>28</sup>. Il favorise la promotion d'un « folklore authentique » en favorisant un retour aux traditions, conformément aux idéaux de la Révolution nationale, tout en maintenant des pratiques coloniales inflexibles. Mais, comme le montre Éric Jennings, cette politique a pour effet indirect d'entrouvrir la porte à la revendication des particularismes et de faire le lit des mouvements de résistance Outre-mer<sup>29</sup>.

122

#### La collaboration

La conception qu'a Platon de la collaboration avec l'Allemagne évolue au gré de la situation internationale. Dans un premier temps, s'il en admet la nécessité, il la souhaite distante et méfiante. Il la perçoit comme la conséquence logique

---

25 *Ibid.*, p. 100.

26 Loi du 8 décembre 1940, *JO* du 12 décembre 1940, relative à la suspension aux colonies des conseils généraux et conseil municipaux ; loi du 28 février 1941, *JO* du 6 mars 1941, suspendant les sessions des conseils d'administration des offices des mutilés combattant, victimes de la guerre et pupilles de la nation des colonies et des territoires sous mandat ; décret du 24 octobre 1941, n° 4490, *JO* du 29 octobre 1941, portant possibilité pour le secrétaire d'État de prononcer la suppression des chambres de commerce coloniales ou d'en modifier la composition.

27 Loi du 22 janvier 1941, *JO* du 11 février 1941, portant organisation de l'agence économique des colonies françaises.

28 Décret du 21 mai 1941, n° 2195, *JO* du 29 mai 1941, stipulant que la nomination d'un administrateur doit être confirmée « pour toute société ayant son siège social dans les territoires relevant de l'autorité du secrétaire d'État aux Colonies, ayant une exploitation dans lesdits territoires, dont le capital est égal ou supérieur à 20 millions de francs, et qui a obtenu de l'État, d'une collectivité ou d'un établissement public soit une concession de distribution d'eau, de gaz ou d'électricité, soit une concession de transports aériens, maritimes ou terrestres ainsi que dans toute société ou l'État, une collectivité ou un établissement public détient, à quelque titre que ce soit une participation au capital égale ou supérieure à 20% ».

29 Éric Jennings, *Vichy sous les tropiques, La Révolution nationale à Madagascar, en Guadeloupe, en Indochine, 1940-1944*, Paris, Grasset, 2004, p. 307-310.

de la défaite, de l'armistice et de l'occupation<sup>30</sup>, et non comme un « mariage d'amour »<sup>31</sup> ; elle est obligatoire, le souci de l'avenir l'impose. Dans ce contexte, il faut certes obéir aux demandes allemandes et les satisfaire, mais seulement dans la mesure du possible, car tout n'est pas acceptable<sup>32</sup>. La collaboration est un moyen pour régénérer et unir la France afin que sa grandeur soit reconnue au moment de la paix générale. L'amiral Platon la présente donc comme un mal nécessaire. Il considère qu'il faut se méfier de la duplicité des occupants<sup>33</sup> et le collaborationnisme lui paraît non seulement desservir la France, mais aussi faire le lit du gaullisme<sup>34</sup>.

Mais, progressivement, Platon devient partisan d'une collaboration renforcée avec l'Allemagne, et tout d'abord en matière militaire. Il esquisse cette position dès 1941 dans le cadre des protocoles de Paris, suivant en cela le courant porté par l'amiral Darlan qui a voulu et négocié ces accords, et qui espère une contrepartie politique aux concessions militaires de l'État français. Au cours d'une négociation nocturne, l'amiral Platon concède aux Allemands le ravitaillement de leurs sous-marins dans le port de Dakar, l'utilisation des installations portuaires par leurs forces de surface, ainsi qu'un point d'appui pour leur aviation et la prise en charge par la France de la défense de ces installations<sup>35</sup>. Il est difficile aujourd'hui de savoir quelle marge de manœuvre Darlan lui avait réellement accordée. Mais cet accord – qui ne fut jamais appliqué – révèle bien son état d'esprit. Son soutien au projet sans suite de Légion du Tchad de l'amiral de Laborde illustre également cette position<sup>36</sup>. Le débarquement d'Afrique du Nord et le sabordage de la flotte en novembre 1942 le convainquent de la nécessité de se joindre aux Allemands pour assurer la victoire de l'Axe face aux Alliés, car son anglophobie lui rend la victoire des Anglo-américains inacceptable. Dès le 8 novembre, il souhaite engager les forces françaises. À ce titre, il demande à l'amiral Darlan d'envisager l'intervention de l'aviation française et appuie vivement le maréchal Pétain qui souhaite donner son autorisation au survol

30 AN, 3W316, note du 17 septembre 1942 sur les orientations possibles de la politique française. Dans cette note il retrace l'évolution de la collaboration.

31 AN, F1a 4030, scellé Platon n° 3, notes manuscrites sous forme de plan pour une conférence devant le Service d'Ordre de la Légion à Pujols-sur-Dordogne, le 18 août 1942. Même remarque que précédemment.

32 AN, 3W316, note du 17 septembre 1942 sur les orientations possibles de la politique française.

33 AN, 72 AJ 249, dossier 12, Mémoire sur la distinction entre collaboration et collaborationnisme rédigé par Platon. Non daté, mais au vu du contenu, il a vraisemblablement été rédigé entre 1940 et 1942.

34 *Ibid.*

35 Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Darlan*, Paris, Fayard, 1989, p. 410-412.

36 AN 3W201. Huit lettres de l'amiral de Laborde à Platon du 14 août au 31 octobre 1942.

de la France pour envoyer des avions allemands en Italie du Sud, et à l'accès aux terrains si nécessaire<sup>37</sup>. Le 13 novembre, Platon adresse une note rageuse au maréchal dans laquelle il prône la reprise des armes par solidarité avec ceux qui se sont battus, pour des raisons d'honneur devant l'Histoire et pour ne pas hypothéquer le redressement national<sup>38</sup>. Rentrer en lice aux côtés de l'Allemagne ne lui paraît présenter aucun inconvénient : si les Allemands gagnent, la France n'aura pas tout perdu ; s'ils perdent, la France aura certes perdu l'Afrique du Nord mais aura sauvé son honneur pour ses enfants. Il reconnaît partager des buts identiques avec l'occupant : « Il n'y a pas de déshonneur à combattre à côté des Allemands. Le secours n'a d'ailleurs pas d'odeur. Mais il ne s'agit pas même de secours, il y a tout court unité de cible, qu'importe la force des choses, à laquelle [il] est bon de se soumettre »<sup>39</sup>. Puis il multiplie, sans succès, les gestes en faveur d'une collaboration militaire. Il autorise, malgré l'opposition de l'amiral Auphan, l'ouverture des aérodromes de Tunisie à la *Luftwaffe*. Lors de son voyage des 15-16 novembre 1942, il s'efforce de réorganiser les relations franco-allemandes avec Rudolf Rahn<sup>40</sup> et rappelle par écrit les ordres de défendre le territoire contre l'invasion anglo-américaine. Le projet de Phalange africaine<sup>41</sup> s'inscrit tout à fait dans ce contexte, même si Platon n'en n'est pas à l'origine. Sur l'ensemble de ces projets, il n'est en fait jamais suivi.

À partir du milieu de l'année 1943, libéré de toute fonction officielle, Platon envisage une collaboration policière, amorce d'une véritable collaboration politique. C'est le projet de Corps des Volontaires Français placé sous la responsabilité d'André Besson-Rapp, ancien inspecteur du Service des sociétés secrètes. Leur mission est « de maintenir l'ordre en cas de troubles ou de soulèvements consistant en particulier de tentatives de débarquements anglo-américains ». Mais sa participation à ce projet n'est peut être pas dénuée d'intérêt personnel puisque cette troupe a également pour mission « de protéger contre les fauteurs de ces troubles ou contre les Anglo-américains [...] des personnes ayant collaboré avec l'Allemagne »<sup>42</sup>. Dès juillet 1943, Platon renonce à s'impliquer dans cette aventure, même s'il continue à en défendre la pertinence auprès de Pétain à l'automne. De fait, ce projet, conçu

37 AN, 72AJ249, dossier 12, Procès-verbal du conseil des ministres du 8 novembre 1942, 11H.

38 AN, 3W316, Avis sur la situation en Afrique du Nord après le débarquement anglo-américain et la position de Darlan, note de Platon à Pétain, du 13 novembre 1942.

39 *Ibid.*

40 Conseiller de légation à l'ambassade d'Allemagne à Paris, puis ministre plénipotentiaire en Tunisie de novembre 1942 à mai 1943.

41 AN, AJ 40 1211, Rapports sur les événements d'AFN (1942-1943), autorisation de création d'un corps de troupes d'honneur, phalange (mars-juillet 1943).

42 AN, 72AJ 249, dossier 12, note de Platon à Pétain du 14 juin 1943.



comme un contrepoids à la Milice échoue, ne dépassant pas les limites de la Gironde et se réduisant à une quarantaine d'hommes<sup>43</sup>.

Durant l'été de 1943, Platon conçoit une collaboration que l'on pourrait qualifier d'égalitaire, d'État à État. « La collaboration n'est pas pour moi ce que nous avons pratiqué tous les jours : un régime dans lequel le vainqueur traite le vaincu 'à coups de pied dans le derrière'. Ceci, si j'étais le Chef du gouvernement, je ne le tolérerais pas et je pense qu'il y a mieux à faire dans l'intérêt de nos deux peuples »<sup>44</sup>. Il prône dans un projet de lettre à Hitler, qu'il soumet au maréchal Pétain, une attitude allemande plus compréhensive et « de caractère moins exclusivement coercitif »<sup>45</sup>. Cela nécessite de reconsidérer les modalités de collaboration et suppose un « changement d'orientation dans l'attitude allemande ». La France doit être traitée comme une alliée à part entière pour pouvoir à terme construire une Europe fédérale dont le pivot serait l'entente franco-allemande<sup>46</sup>. Dans cette dynamique, la France doit réaffirmer sa souveraineté. Dans sa note du 14 juin 1943 au maréchal Pétain, il affirme qu'elle doit ramener le siège de son gouvernement à Paris, réunifier les deux zones, reconstituer progressivement ses forces armées pour lutter contre les armées dissidentes et assurer elle-même la sécurité intérieure par la création d'une police sûre et le contrôle des partis. Dans cette perspective, l'Allemagne doit certes garder un rôle de contrôle, mais la gestion doit revenir aux autorités françaises : projet ambitieux mais une fois encore déconnecté des réalités politico-stratégiques. En 1941, l'amiral Platon prônait la collaboration militaire alors que l'Allemagne était victorieuse et n'avait donc pas besoin de la France ; en 1943, il défend l'idée d'une collaboration totale avec l'Allemagne alors que sa suprématie est partout battue en brèche. Ce n'est donc pas par opportunisme que l'amiral Platon se rallie définitivement et inéluctablement à l'Allemagne, mais parce qu'elle représente à ses yeux le seul rempart contre le communisme et la victoire anglo-américaine.

Les projets de Platon s'organisent donc autour de principes comme le culte de la personnalité, de l'autorité et de l'ordre ; le refus du capitalisme et du libéralisme ; la défense du corporatisme ; l'exaltation de l'empire colonial français ; l'antisémitisme ; le rejet des partis politiques, du marxisme et de la démocratie. Progressivement, il vise à une collaboration totale avec l'Allemagne,

43 Archives départementales Gironde 59J262, fonds Terrisse, et 17W113 prolongé sous la cote A2 concernant A. Besson-Rapp. Le corps franc fut engagé dans des actions de répression contre des maquis de Gironde et commit des exécutions sommaires, en particulier à Sainte-Foy-la-Grande.

44 *Ibid.*, Notes sur une conversation avec le Docteur Gerhardt, 14 juin 1943.

45 AN, 3W316, Projet de lettre à Hitler du 22 juillet 1943.

46 *Ibid.*

définie comme une relation d'État souverain à État souverain. Peut-on repérer dans le parcours, dans les choix politiques de Platon des emprunts à une idéologie politique, des influences, des événements déterminants ?

## LES CLÉS D'UNE TRAJECTOIRE

### Les proximités idéologiques

Le projet politique de Platon fait appel à tout un « bric à brac idéologique »<sup>47</sup> qui renvoie aux idéologies nationalistes. Il ne suffit pas, cependant, de souligner une culture commune – valeurs, idées, comportements – avec la droite nationaliste : encore faut-il tenter de mettre à jour des connexions, des réseaux. La question est d'autant plus difficile que Platon, conformément à son statut de militaire, n'a, vraisemblablement, jamais appartenu à un parti<sup>48</sup>.

126

Les journaux retrouvés à son domicile permettent de cerner ses intérêts. Platon est assurément un lecteur assidu de Maurras et de *L'Action française*, y compris après 1943<sup>49</sup>. Il annote et commente ces textes, sans doute dans un but de rédaction de mémoires. Éric Jennings lui prête une relation directe, continue et fréquente avec Maurras, surtout lors de sa gestion du secrétariat d'État aux Colonies<sup>50</sup>. Néanmoins, il faut être prudent sur d'éventuelles communautés de vue concernant le royalisme, le rôle de la religion...

Quelques connexions peuvent être établies avec les Jeunesses Patriotes de Pierre Taittinger. En effet, un certain nombre de ses collaborateurs ou interlocuteurs sont des proches du mouvement : le capitaine de frégate Émile Brunet, chef de cabinet, est lié à Maurice, président des Jeunesses Patriotes Anciens Combattants et membre du comité directeur des Jeunesses Patriotes ; Robert Vallery-Radot, rédacteur en chef des *Documents maçonniques*, est chef de la rubrique de politique étrangère de *L'Ami du Peuple*<sup>51</sup> ; Roger de Saivre, chargé des colonies au cabinet civil de Pétain d'août 1941 à décembre 1942 et comme Platon membre du Comité de la Francisque, est un proche de Taittinger et un soutien ardent du mouvement « La Jeunesse de la France et d'Outre-mer ».

47 Expression empruntée à Jean Philippet, *Le Temps des ligues : Pierre Taittinger et les jeunesses patriotes : 1919-1944*, thèse de doctorat en histoire, Institut d'études politiques, 2000, p. 2068.

48 AN, 3W316, Rapport de Platon à Pétain sur l'état de la France à la Toussaint de 1943. Cette affirmation de Platon contredit ce qu'affirme une note des Renseignements généraux du 20 mai 1943, Archives de la préfecture de Police de Paris, GA 13-9, dossier Platon.

49 AN, F1a 4031, scellés n° 17 : outre des numéros de *L'Action française*, furent également retrouvés des numéros de *L'Appel*, *Je suis partout*, *Au pilori*, *L'Œuvre*, *Les Nouveaux Temps*.

50 Éric Jennings, *Vichy sous les tropiques*, *op. cit.*, p. 38.

51 Jean Philippet, *Le Temps des ligues*, *op. cit.*, p. 2177-2178.

Des proximités avec les mouvements collaborationnistes de Jacques Doriot et Marcel Déat peuvent également être identifiées. Chronologiquement, Platon se rapproche d'abord du Parti populaire français de Doriot au printemps 1943. Un anticommunisme virulent explique certainement cette convergence, tout comme la volonté de promouvoir le développement d'une économie impériale et la création d'un État autoritaire. Mais il y a une nette opposition sur le ralliement au maréchal : il est indéfectible chez Charles Platon, il fut purement tactique chez Doriot. Opposition fondamentale également sur la souveraineté française, exprimée au travers de la symbolique militaire : jamais Platon n'a envisagé de porter autre chose que l'uniforme français, et lorsqu'il affirme en juillet 1944 aller servir ailleurs dans le cas où sa demande de reprendre du service ne lui serait pas accordée<sup>52</sup>, il pense vraisemblablement à la Milice, à laquelle s'est déjà rallié un de ses fils. La fidélité au Maréchal et au drapeau français sépare inéluctablement Platon de Doriot. Les deux hommes ne se sont d'ailleurs vraisemblablement jamais rencontrés et le soutien du PPF à Platon est essentiellement le fait d'un des lieutenants de Doriot, Jean Fossati<sup>53</sup>.

Quant à Marcel Déat, Platon ne s'en rapproche qu'à partir de mai 1944, en intercédant pour lui auprès de Pétain, puis en acceptant de porter au Maréchal la déclaration du 5 juillet qui exige une répression accrue et l'engagement effectif dans la guerre contre les Alliés. L'amiral Platon est un lecteur attentif de *L'Œuvre* : on a retrouvé à son domicile une vingtaine d'articles de Déat, soulignés et annotés<sup>54</sup>. Pourtant, les divergences sur le projet politique sont substantielles : Déat est un adversaire du gouvernement de Vichy<sup>55</sup>. Sa fidélité – de façade – à un certain nombre de valeurs du régime défunt, l'anticléricalisme, la République, le suffrage universel pour les élections municipales, l'a souvent opposé à l'amiral Platon<sup>56</sup>. L'anti-maçonnisme virulent de Platon est sans doute la pierre d'achoppement la plus importante entre les deux hommes. En revanche, ils se retrouvent vraisemblablement sur le parti unique et la nécessité

52 AN 3W316, Courrier non daté, adressé à Bléhaut, secrétaire d'État à la marine, et qui, d'après Platon, n'aurait pas été envoyé.

53 Jean Fossati, secrétaire général du PPF pour l'Algérie de 1936 à 1941, est chargé des relations extérieures à partir de 1941 et membre du directoire chargé de gérer le parti en l'absence de Doriot. Artisan du ralliement temporaire du PPF au Front Uni, il est désavoué par Doriot et suspendu de ses fonctions qu'il retrouve ultérieurement : voir Dominique Venner, « Dictionnaires des acteurs, partis et journaux », *Histoire de la collaboration*, Paris, Pygmalion et Gérard Watelet, 2000, p. 382.

54 AN, F1a 4031, scellé Platon n° 17, dix-huit articles de Déat couvrant la période du 7 juillet 1942 au 23 août 1943.

55 Claude Varennes (Georges Albertini), *Le Destin de Marcel Déat, un témoignage de première main sur quatre années terribles*, Paris, Éditions Janmaray, p. 114.

56 AN 72AJ 249, dossier 12, Lettre du 5 juillet 1944 de Georges Albertini à Platon dans laquelle il regrette leurs oppositions passées.

d'une économie planifiée, avec pour base la corporation. Leur action commune de juillet 1944 n'est en fait qu'une alliance de dernier moment pour renverser Pierre Laval<sup>57</sup>. Au total, donc, il est vraisemblable que Platon n'a jamais considéré Doriot et Déat comme des alliés. Les rapprochements n'ont été que circonstanciels et, à la veille de son exécution, Platon les désigne comme des traîtres à la France<sup>58</sup>.

#### Une influence protestante ?

La question de la place du protestantisme dans les choix idéologiques de l'amiral Platon et dans sa pratique politique mérite d'être posée, même s'il s'agit ici plutôt de suggérer quelques pistes de réflexion. Le choix confessionnel de Platon est de notoriété publique. Mais si une pratique religieuse forte est avérée chez ses proches<sup>59</sup>, les témoignages sont moins précis en ce qui le concerne. Il est vrai que « d'un point de vue théologique, le seul "geste" qui puisse jouer dans le protestantisme un rôle comparable à la participation dominicale à la messe des catholiques est la lecture régulière de la Bible »<sup>60</sup> : l'appréciation d'une pratique aussi privée est une gageure. Pour le reste, aucune trace de dons aux temples ou aux œuvres ne subsiste dans les registres de recettes des différents temples de sa paroisse en Gironde : sa présence épisodique jusqu'en 1943 et des revenus modestes, consacrés à l'éducation de ses quatre enfants, peuvent, il est vrai, expliquer ce fait<sup>61</sup>. Seul Albert Chatelle soutient qu'il fut pratiquant<sup>62</sup>, mais son entourage familial est moins catégorique. Ses références à Dieu ou à toute parole biblique dans ses discours et sa correspondance privée sont peu fréquentes, même s'il évoque de façon quelque peu mystique, dans sa conférence devant le Service d'Ordre de la Légion<sup>63</sup>, « le mystérieux dessein de la Providence » qui

128

57 Marcel Déat n'évoque pratiquement pas Platon dans ses mémoires : *Mémoires politiques*, Laurent Theis éd., Paris, Denoël, 1989.

58 Archives privées Roger Ranoux, Procès-verbal d'exécution du 31 août 1944.

59 En particulier pour son épouse et un de ses fils, qui fut pasteur, renseignements que j'ai recueillis grâce aux témoignages de sa belle-fille et de son petit-fils en 2006.

60 Roger Mehl, « Significations, possibilités et limites de la sociologie du protestantisme », *Archives de sociologie des religions*, 1962, p. 10-11 ; *id.*, *Traité de sociologie du protestantisme*, Neufchâtel, Delachaux et Niestlé, 1965, p. 199 *sq.*, cités par Claude Dargent, *Les Protestants en France aujourd'hui*, Paris, Payot, 2005, p. 19.

61 Archives de la Société d'histoire du Protestantisme de la Vallée de la Dordogne, en cours de classement et de cotation. Il semble que la famille a surtout fréquenté le temple de Montcaret plutôt que celui de Flaujagues, pourtant plus proche.

62 Albert Chatelle, *Dunkerque, ville ardente*, Paris, Éditions Ozanne, 1950, p. 56 ; Jean-Marc Van Hille, *Le Vice-Amiral Platon 1886-1944 ou les risques d'un mauvais choix*, *op. cit.*, p. 89, évoque également sa fréquentation du temple du Quai au Bois à Dunkerque, et les bonnes relations qu'il entretenait avec le pasteur Charbonneau.

63 AN, F1a4030, scellé n° 3, notes manuscrites sous forme de plan pour une conférence devant le Service d'Ordre de la Légion à Pujols-sur-Dordogne, 18 août 1942.

l'a fait affecter à Dunkerque en 1940, et affirme que son « commandement » au secrétariat d'État aux colonies fut « guidé par une main mystérieuse ».

D'autres protestants sont présents de façon plus ou moins durable dans les sphères gouvernementales de Vichy, bien que n'ayant pas tous opté pour des choix idéologiques aussi jusqu'au-boutistes : le général Brécard<sup>64</sup>, chef du secrétariat général du chef de l'État jusqu'en septembre 1940, puis président du Comité de la Francisque ; René Gillouin<sup>65</sup>, conseiller de Pétain ; le colonel Groussard, chef des Services de renseignements de Vichy jusqu'en 1941<sup>66</sup> ; François Charles-Roux, secrétaire général au ministère des Affaires étrangères jusqu'en novembre 1940 ; Robert Coulondre<sup>67</sup>, ambassadeur de France à Berne jusqu'en 1941 ; Charles Rochat<sup>68</sup>, secrétaire général du ministère des Affaires Étrangères, fidèle de Laval, et qui fit le voyage de Sigmaringen ; Maurice Couve de Murville<sup>69</sup>, directeur des finances extérieures et des changes jusqu'en mars 1943, avant de rallier Alger ; Gaston Bruneton<sup>70</sup>, commissaire à l'Action sociale auprès des travailleurs français du STO de mars 1942 à avril 1945 ; Jean-Pierre Ingrand<sup>71</sup>, représentant du ministère de l'Intérieur en zone occupée jusqu'en janvier 1944 ; Jacques Barnaud<sup>72</sup>, secrétaire d'État aux relations économiques franco-allemandes d'avril à novembre 1942. Parmi les officiers généraux de marine, l'amiral Gensoul<sup>73</sup>, inspecteur général des forces maritimes et chef du Service central des œuvres de la Marine de juillet 1940 à octobre 1942, ou encore le vice-amiral Herr<sup>74</sup>, juge au procès de Riom, appartiennent au clan restreint des protestants.

Faut-il s'étonner de l'adhésion de certains protestants au régime de Vichy ? Certes, avance Patrick Cabanel, les protestants ont fait « comme l'ensemble de leurs compatriotes », en se ralliant dans un premier temps à Pétain<sup>75</sup>. Mais il existe en outre une extrême-droite protestante, même si elle reste un

64 Claude Dargent, *Les Protestants en France aujourd'hui*, op. cit., p. 110.

65 Jérôme Cotillon, *Le Rôle politique du cabinet civil du maréchal Pétain (1940-1944) : composition, fonctionnement, évolution*, mémoire de DEA, Institut d'études politiques de Paris, 2000, p. 134-136.

66 Jacques Poujol, *Protestants dans la France en Guerre, 1939-1945. Dictionnaire thématique et biographique*, Paris, Éditions Le Paris, 2000, p. 230.

67 *Ibid.*, p. 216.

68 *Ibid.*, p. 261.

69 Claude Dargent, *Les Protestants en France aujourd'hui*, op. cit., p. 110.

70 *Ibid.*

71 Jacques Poujol, *Protestants dans la France en Guerre*, op. cit., p. 235.

72 *Ibid.*, p. 86-89.

73 SHD-Marine, CC7 4° Moderne 2690/1.

74 SHD-Marine, CC7 4° Moderne 1555/2 ; sur la famille Méquillet-Noblot, branche maternelle du vice-amiral Herr, voir Claude Fohlen, *Une affaire de famille au XIX<sup>e</sup> siècle : Méquillet-Noblot*, Paris, Librairie Armand Colin, 1955.

75 Cité par Claude Dargent, *Les Protestants en France aujourd'hui*, op. cit., p. 110.

épiphénomène. L'association Sully, royaliste et antisémite, en est sans doute l'exemple le plus extrême. Le rédacteur de son bulletin<sup>76</sup>, le pasteur Noël Nougat, écrit en juillet-août 1939, sous le pseudonyme de Noël Vesper<sup>77</sup>, que les chrétiens doivent certes revendiquer l'héritage d'Abraham, mais en rejetant les Juifs « demeurés sous la malédiction de la loi »<sup>78</sup>. À sa reparution, en 1942, « le bulletin fait montre envers le maréchal Pétain d'un loyalisme tapageur [...]. C'est ainsi que son directeur écrit : 'Dieu marquait sa bénédiction sur la France en lui donnant un Chef dont la mission manifeste était de la sauver, en lui rendant la foi dans son immortalité' »<sup>79</sup>. Un auteur de la revue préconise « la composition avec nos vainqueurs, dans le calme et la dignité, à seule fin de nous intégrer dans cet ordre nouveau, d'y acquérir par notre vaillance et notre contribution efficace une place honorable »<sup>80</sup>. Ces idées sont relativement proches de celles de Platon. Un journaliste de *Sully*, Roger Boutitie, est d'ailleurs un de ses interlocuteurs en 1943. En Allemagne, par ailleurs, des luthériens se sont ralliés au nazisme : Paul Althaus, Werner Elert, Friedrich Gogarten et Emanuel Hirsch « applaudiront la montée du national-socialisme, allant même jusqu'à devenir, pour certains (ainsi Gogarten et Hirsch), membres du parti nazi »<sup>81</sup>. Il est difficile de savoir si Platon, porté vers la culture allemande dont il maîtrise la langue<sup>82</sup>, a pu avoir connaissance de ces prises de position. Si elles restent très minoritaires au sein du monde protestant, elles rencontrent cependant un certain écho.

Platon reste, durant son exercice ministériel, très distant avec les représentants de l'Église réformée. Il oppose une fin de non recevoir brutale à la demande

76 Grace Davies, *Right wings politics among french protestants (1900-1944), with special reference to the association Sully*, doctorat en histoire, London School of Economics, 1975 ; Yves Freychet, « Sully (1933-1944). Analyse politique d'un périodique protestant et monarchiste », dans *Protestants français pendant la seconde guerre mondiale, Actes du colloque de Paris*, Palais du Luxembourg, 19-21 novembre 1992, André Encrevé et Jacques Poujol (dir.), supplément au *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, 1994, 3, p. 469-478.

77 André Pons, « La pensée politique de Noël Vesper », *ibid.*, p. 491-495.

78 Patrick Cabanel, *Juifs et protestants en France. Les affinités électives XVI-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2004, p. 228.

79 Émile Appolis, « Un organe protestant et royaliste sous le gouvernement de Vichy : *Sully* (octobre 1942-juin 1944) », *Quatre-vingt-sixième congrès national de sociétés savantes*, 1961, p. 195-203.

80 *Ibid.*

81 Jean-Paul Willaime, « Protestantismes et diversité des rapports au politique en Europe », dans *Protestantisme et politique*, Michel Péronnet et Emmanuelle Rebardy-Julia (dir.), Actes du IX<sup>e</sup> colloque Jean Boisset : actes du XIV<sup>e</sup> colloque d'histoire des réformes et du protestantisme de l'Université Paul Valéry-Montpellier III, 1997, p. 317-337.

82 SHD-Marine, CC7 4<sup>o</sup> Moderne 1078/2. En mars 1913, Platon reçoit les remerciements du ministre pour sa traduction de documents allemands.

d'intervention du pasteur Bach de Montcaret<sup>83</sup> en faveur de personnes arrêtées par la Gestapo. Ses relations avec le pasteur Boegner se délitent à partir de septembre 1942<sup>84</sup>. Lorsque celui-ci lui affirme qu'il devrait « être fier que la conscience huguenote réagisse ainsi devant le spectacle affreux dont nous sommes tous témoins », il s'entend répondre par Platon : « Je réserve ma pitié pour les prisonniers [...] et puis il faut que la France soit purifiée de tous ces gens-là. En principe je suis d'accord avec vous, mais il faut que cela se fasse, et les Églises ne vont qu'ajouter un désordre nouveau au désordre actuel. Ce n'est vraiment pas le moment »<sup>85</sup>.

Bien que calviniste, en déniait à l'Église le droit d'intervenir dans le domaine public, et en défendant une stricte séparation du temporel et du spirituel, Platon semble se rapprocher de la doctrine luthérienne des deux règnes<sup>86</sup>. Comme Luther, il ne nourrit aucune illusion « quant à la probité et l'esprit de finesse des représentants de l'autorité civile »<sup>87</sup>. Après son départ du gouvernement, sans doute libéré de son obligation de réserve, il se déchaîne dans toute une série de notes et lettres contre Laval. Il dénonce « sa veulerie »<sup>88</sup>, ses compromissions, voit en lui l'« homme de la combine personnelle »<sup>89</sup>, « tenant ses assises »<sup>90</sup> lors de la constitution du gouvernement en avril 1942 et montrant ainsi son incapacité à faire prévaloir la raison d'État sur ses intérêts, fustige « sa faiblesse poussée jusqu'à la lâcheté » et « sa fourberie »<sup>91</sup>. En revanche, l'attachement de Platon à Pétain et sa participation active au culte de celui-ci dans le cadre du Comité d'attribution de la Francisque le rapprochent des positions du pasteur luthérien allemand Paul Althaus sur l'homme providentiel, mais aussi de celles de la revue *Sully* et de bon nombre de Français, au moins jusqu'en 1942. De l'enseignement de Calvin et des monarchomaques, il retient à première vue l'idée « du droit de résistance au

83 AN, F1a 4030, scellé n° 7, feuillets 27 à 29, Correspondance entre le pasteur de Montcaret et Platon des 28 avril et 15 juin 1942. Il faut noter qu'il est tout aussi distant avec des représentants de l'Église catholique qui lui demandent d'intervenir : voir AN, F1a 4030, scellé n° 11, Correspondance entre le révérend Père Dillard et Platon des 7 et 19 juillet 1942.

84 Jacques Poujol, *Protestants dans la France en Guerre*, op. cit., p. 157-158.

85 Philippe Boegner, *Carnets du Pasteur Boegner, 1940-1945*, Paris, Fayard, 1992, p. 200-201, notes du 9 septembre 1942.

86 Rémy Hebding, *Le Protestantisme et la politique : loi et dissidence*, Genève, Labor et fides, 2006, p. 38-41.

87 *Ibid.*, p. 49.

88 AN, 3W316, Lettre du 25 août 1943 à Bernard Ménétrel.

89 BnF, Fonds Aragon, Papier Platon, dossier 1, avant l'arrestation, Lettre du 31 mai 1943 à son fils Jean.

90 *Ibid.*, dossier 3, note du 23 août 1944, *Ma participation au gouvernement Laval*.

91 *Ibid.*, dossier 1, avant l'arrestation, note du 23 août 1944, *Mon départ du gouvernement le 16 avril 1943*.

pouvoir temporel si celui-ci contrevient à sa mission »<sup>92</sup>, mais, de fait, il ne la met en œuvre que pour s'opposer à Laval, non à Pétain, et vraisemblablement à des fins personnelles, s'estimant candidat potentiel à la succession de Laval. Contrairement à ces réformateurs, il n'admet pas l'idée de la responsabilité du pouvoir devant le peuple et dénie à ce dernier toute légitimité pour intervenir dans la conduite des affaires de la Cité : « Il faut arrêter net ces entreprises de faire collaborer l'État et l'opinion. Que l'État redevienne discret [...], responsable devant l'histoire et que le pays soit invité régulièrement et de fait à ne s'occuper que de lui-même, de sa force et de son opinion »<sup>93</sup>.

Au-delà des proximités avec telle ou telle approche théologique, peut-on déceler chez Platon une conduite qui relèverait « de l'esprit, de la culture ou du style protestant en politique »<sup>94</sup>, tout en se gardant d'un certain nombre de lieux communs et autres stéréotypes ? Ainsi, de sa droiture, pointée par sa hiérarchie qui s'en félicite dans un premier temps<sup>95</sup> et plus tard par les civils<sup>96</sup>, mais dont on comprend vite qu'il s'agit d'une certaine raideur, déplorée par ses chefs dès 1931<sup>97</sup>. Platon revendique devoir dire la vérité sans fioriture et sans embellissement, comme en témoignent Joseph Barthélémy et Jean Tracou<sup>98</sup>. Il joue sur le registre de la raison explicative plus que sur celui de la séduction. Il affirme, dénonce, prévoit, dans un style direct, sans crainte de déplaire, même s'il s'excuse du pessimisme de ses propos. L'avis sur la situation en Afrique du Nord après le débarquement

<sup>92</sup> Rémy Hebding, *Le Protestantisme et la politique*, op. cit., p. 55 et 78.

<sup>93</sup> AN, 72AJ249 dossier Platon, Mémorandum sur distinction entre collaboration et collaborationnisme ; s.d. et s.n., mais tout laisse à penser que ce texte est de Platon.

<sup>94</sup> Rémy Hebding, *Le Protestantisme et la politique*, op. cit., p. 21.

<sup>95</sup> SHD-Marine, CC7 4° Moderne 1078/2, note du capitaine de frégate de Cacqueray en 1913, « dirige ses subordonnés avec fermeté et tact ».

<sup>96</sup> Maurice Martin du Gard évoque cet « élégant protestant sans nuances, qui a d'imperceptibles brusqueries, ne sourit point, se croit toujours en service commandé, même au concert : une droiture inquiétante », *La Chronique de Vichy 1940-1944*, Paris, Flammarion, 1948, p. 135-136, ou encore prête à Henry du Moulin de Labarthète le mot suivant : « Ce parpaillot est une épée droite et pure dans une chambre de débarras », *ibid.*, p. 182.

<sup>97</sup> SHD-Marine, CC7 4° Moderne 1078/2. Le capitaine de vaisseau Richard en 1931, à propos du capitaine de frégate Platon, sous-chef d'état-major de la 1<sup>ère</sup> escadre, souligne « son manque de souplesse et de dextérité dans le service d'État-major, une raideur dans le ton et l'attitude ». Le contre-amiral Abrial en 1935 à propos du capitaine de vaisseau Platon, chef du 3<sup>e</sup> bureau de l'État-major Général, regrette « un caractère ferme allant parfois jusqu'à la raideur [...] son esprit méthodique et logique le conduisant parfois à appliquer un peu trop rigide des principes d'école ». Le contre-amiral Duplat en 1936 à propos du capitaine de vaisseau Platon, commandant du *Fantasque*, déplore un jugement « froid, un peu rigide et absolu ».

<sup>98</sup> Joseph Barthélémy, *Ministre de la Justice, Vichy 1941-1943, Mémoires*, Paris, Pygmalion et Gérard Watelet, 1989, p. 120, évoque « une franchise rude avec chacun quelque soit son rang » ; Jean Tracou, *Le Maréchal aux liens : le temps du sacrifice*, Paris, André Bonne, 1948, p. 36, rapporte que Pétain fut séduit « par le regard clair, la parole nette, le style vigoureux » de l'amiral.



anglo-américain et la position de Darlan<sup>99</sup> ; sa note à Pétain du 14 mars 1943 dans laquelle il considère la lettre de Laval à Hitler comme « à [ses] yeux une erreur de manœuvre qui procède d'une inconscience totale, de sa carence en matière de politique intérieure »<sup>100</sup> ; son courrier du 14 mai 1943 à Laval dans lequel il lui reproche « un sens psychologique aussi faux »<sup>101</sup> ; le projet de lettre du 22 juillet 1943 à Hitler qu'il adresse à Pétain pour modèle – ce qui est assez révélateur de son état d'esprit – et dans lequel il demande le remplacement de Laval, dont « tout le monde à Berlin est convaincu qu'[il] ne saurait être compétent pour traiter ce problème [la relation franco-allemande] »<sup>102</sup> ; le rapport de novembre 1943, dit de la Toussaint, sur l'état de la France, dans lequel il souligne la déliquescence des autorités<sup>103</sup> ; tous ces courriers et memoranda témoignent de cette adresse directe « aux puissants de ce monde », sans aucun complexe. Faut-il y voir les effets indirects du principe du sacerdoce universel dans sa fonction de désacralisation du pouvoir politique<sup>104</sup> ? La question reste ouverte. Mais Platon, quand il entre en politique en septembre 1940, après trente-six années de service, sait ce qu'est la hiérarchie et le respect qui lui est dû. Aussi ne peut-on sous-estimer, au-delà de la volonté de servir, l'ambition politique de l'homme. Certaines dimensions du protestantisme peuvent certes apparaître comme des marqueurs de son itinéraire et de ses choix, « mais une éthique de la responsabilité ne peut se concevoir sans laisser l'individu libre de ses choix moraux et politiques. Celui-ci n'a pas à chercher dans une instance supérieure les normes lui permettant de construire sa vie »<sup>105</sup> : la parole reste toujours en dernier ressort à l'individu.

#### Un révélateur : la défense de Dunkerque

Au-delà des influences idéologiques et des réseaux, des événements ont pu également jouer un rôle dans le parcours de Platon ; c'est vraisemblablement le cas de son expérience de gouverneur de Dunkerque du 21 mai au 3 juin 1940. Pour ses contemporains, il apparaît avec Abrial comme l'homme qui a défendu ce port. Les propos de Jean Chauvel<sup>106</sup>, Maurice Martin du Gard<sup>107</sup>, Joseph

99 AN, 3W316 : dans ce texte du 13 novembre 1942 à Pétain envisageant les différentes attitudes possibles des Américains, il prévoit que les Gaullistes l'emporteront sur Darlan.

100 AN 72 AJ 249, dossier 12, note du 14 mars 1943 de Platon à Pétain.

101 AN 3W316, note manuscrite de Platon à Laval du 14 mai 1943, jointe au courrier du 2 mai 1943 qui fait suite à la visite de Jean Jardel à son domicile girondin.

102 *Ibid.*, Projet de lettre à Hitler adressé à Pétain du 22 juillet 1943.

103 *Ibid.*, Rapport sur l'état de la France de Toussaint 1943, adressé à Pétain par Platon.

104 Rémy Hebding, *Le Protestantisme et la politique*, *op. cit.*, p. 51.

105 *Ibid.*, p. 129.

106 « Platon avait, en Zélande et à Dunkerque, fait figure de beau soldat », Jean Chauvel, *Commentaire : de Vienne à Alger (1938-1944)*, Paris, Fayard, 1971, p. 280.

107 « Dans la musique de Franck, j'étudie le héros de Dunkerque », Maurice Martin du Gard, *op. cit.*, p. 136.

Barthélémy<sup>108</sup> et même ceux de Laval, rapportés par Jean Tracou<sup>109</sup>, témoignent de cette aura qui entoure Platon. Pour l'expédition de Flessingue et la défense de Dunkerque, il est cité trois fois à l'ordre de l'armée de mer et une fois à l'ordre de l'armée, et se voit décerner le grade de Commandeur de la Légion d'Honneur sur rapport du ministre de la Marine, par arrêté du 30 mai 1940<sup>110</sup>. Hervé Cras, médecin militaire pendant le siège de Dunkerque, écrit : « Depuis trois semaines Abrial et Platon étaient à la peine [...]. Une légende déjà se formait sur leur nom [...]. Sans arrêt, Platon arpentait les restes de sa ville, à pied le plus souvent »<sup>111</sup>. Le « sa » prend ici toute sa valeur. L'expérience dunkerquoise apparaît en effet comme une prise de conscience de ce qu'est le pouvoir politique. On y trouve en germe tout ce qui caractérise l'action ultérieure de Platon :

– les principes « d'ordre, fermeté, travail, courage, discipline », qu'il énonce dès sa prise de fonction<sup>112</sup>. Cette obsession de l'ordre l'amène à instituer une cour martiale qui, le 3 juin, soit quelques heures avant son départ, condamne pour pillage deux civils à respectivement deux ans et dix-huit mois de prison, sanctions dont Platon « déplore la faiblesse »<sup>113</sup>. Les appels à la discipline, à l'ordre, émaillent par la suite ses propos et ses actes. Dans l'article sur le patriotisme dans l'idéal révolutionnaire, qu'il donne en septembre 1942 au journal du Service d'Ordre de la Légion, il en appelle aux vertus passées de la France : « le loyalisme [...], le courage [...] ; la discipline enfin et par-dessus tout ». Dans sa conférence devant le Service d'Ordre de la Légion, il lie la défaite de la France à la « méconnaissance de toute hiérarchie, [...] à l'absence de toute discipline »<sup>114</sup>. En 1943, alors qu'il n'est plus au pouvoir, il continue à prôner cette politique de fermeté<sup>115</sup>. On pourrait multiplier les textes à l'envi...

108 « Il reste, à côté d'Abrial, le héros de la défense de Dunkerque », Joseph Barthélémy, *Ministre de la Justice, Vichy 1941-1943*, op. cit., p. 120.

109 « M. Platon est un excellent homme. Il a eu une très belle page à Dunkerque », Jean Tracou, *Le Maréchal aux liens*, op. cit., p. 334.

110 SHD-Marine, CC7 4° Moderne 1078/2, Citations à l'ordre de l'armée de mer des 24, 26 et 30 mai 1940 n° 1197, télégramme n° 7073 et n° 1223 et de l'armée 5 juin 1940, n° 12C.

111 Hervé Cras, *Dunkerque*, Paris, France-Empire, 1960, p. 467.

112 Prise de fonction publiée par *Le Nord maritime*, 22 mai 1940, reproduite dans Albert Chatelle, *Dunkerque, ville ardente*, Paris, Éditions Ozanne, 1950, p. 126. Au moment des faits, l'auteur, enseigne de vaisseau, est dans l'État-major de Platon à Dunkerque. Malgré sa dimension hagiographique, l'ouvrage n'en présente pas moins un témoignage précis sur la conduite de Platon.

113 *Ibid.*, p. 194-195.

114 AN, F1a 4030, scellé n° 3, notes manuscrites sous forme de plan pour une conférence devant le Service d'ordre de la Légion à Pujols-sur-Dordogne le 18 août 1942.

115 AN, 3W316, Lettre manuscrite à Ménétrel du 25 août 1943 dans laquelle il reproche à Laval de n'avoir « pas pratiqué la politique de fermeté, par moi prescrite » ; ou encore l'annexe III de son rapport du 14 juin 1943 adressé à Pétain dans lequel il décrit les mesures autoritaires à prendre : « création d'une police sûre, d'un tribunal spécial efficace »...

– le dessaisissement des élus au profit d'un petit groupe de personnes choisies. À Dunkerque, une commission administrative est chargée de gérer la ville, sous les ordres de l'Amiral Gouverneur. Si la paternité de sa mise en place ne peut lui être attribuée avec certitude – elle est revendiquée par le sous préfet René Le Gentil<sup>116</sup> mais attribuée à Platon par Albert Chatelle<sup>117</sup> –, c'est bien Platon qui en modifie la composition le 29 mai en ne maintenant qu'un seul élu, le maire, au lieu de trois initialement. En fait, cette commission est factice, les questions ayant déjà été abordées en comité restreint<sup>118</sup>. Dans ses fonctions ultérieures, Platon ne cesse de réclamer la mise au pas des édiles municipaux<sup>119</sup> et, on l'a vu pour l'Empire, de se défier de toute instance élue.

– un mépris pour les relais de l'État caractérisé par ses relations difficiles avec les autorités administratives<sup>120</sup>. À Dunkerque, le sous-préfet René Le Gentil, croyant pouvoir adjoindre à la commission administrative trois fonctionnaires, se fait tancer par Platon : « Les réunions de la commission ne sont pas des réunions publiques »<sup>121</sup>. Dans son action ministérielle, et après avoir quitté le gouvernement<sup>122</sup>, Platon ne cesse de réclamer une épuration plus grande des milieux administratifs et cherche à les contourner en en appelant, par exemple, aux responsables du Service d'Ordre de la Légion dans la lutte anti-maçonnique plutôt qu'aux préfets<sup>123</sup>, dont le corps fut pourtant profondément renouvelé dès les débuts du régime de Vichy<sup>124</sup>.

– le contrôle des outils de propagande : à Dunkerque, Platon met tout en œuvre pour que paraisse une feuille d'information, le *Jean Bart*. Cinq numéros sont diffusés entre le 30 mai et le 3 juin. Relais des messages du président de la République, informations sur le déroulement des opérations, mais surtout appels au calme, au sang-froid, à l'ordre, à la confiance dans les dirigeants, au sacrifice émaillent cette publication. Platon a parfaitement compris l'enjeu que représente l'opinion, ce qui encore en 1943 lui fait demander à Pétain la « mise sur pied d'un organe de propagande efficace : à l'intérieur contre le communisme, en Afrique du Nord, contre les Anglo-américains »<sup>125</sup>.

116 René Le Gentil, *La Tragédie de Dunkerque, mai-juin 1940*, Lisieux, Magne Éditeurs, 1950, p. 34, ouvrage écrit en réponse à celui de Chatelle jugé trop partisan.

117 Albert Chatelle, *Dunkerque, ville ardente*, op. cit., p. 143.

118 *Ibid.*, p. 144.

119 En Aquitaine, par exemple, on peut citer les municipalités de Sainte-Foy-la-Grande : voir Jacques Reix et Jean Vircoulon, *Chronique des années de guerre en pays foyen, 1939-1945*, Périgueux, Fanlac, 1995, p. 59-64, et de Pellegrue, AN 3W316.

120 René Le Gentil, *La Tragédie de Dunkerque, mai-juin 1940*, op. cit., p. 43.

121 Albert Chatelle, *Dunkerque, ville ardente*, op. cit., p. 144.

122 AN 3W316, Annexe III au rapport de Platon à Pétain du 14 juin 1943.

123 AN, F 60 107, note de Platon au directeur général de la Légion du 29 octobre 1942.

124 Marc-Olivier Baruch, *Servir l'État français, l'administration en France de 1940-1944*, Paris, Fayard, p. 226-227.

125 AN 3W316, Annexe III au rapport de Platon à Pétain du 14 juin 1943.

En tout état de cause, Platon a gardé pour Dunkerque et ses habitants un attachement réel. A-t-il été meurtri par le sentiment d'abandon exprimé par les Dunkerquois à son départ<sup>126</sup> ? Avec son épouse, il parraine un centre de vacances pour les enfants dunkerquois<sup>127</sup> et, même après son départ du gouvernement, il s'efforce de faire obtenir des distinctions honorifiques à la population<sup>128</sup>. Comme en photographie donc, Dunkerque est un révélateur du désir de politique de l'amiral Platon. Il a incontestablement pris goût à ce pouvoir absolu qu'il exerça pendant dix jours. Mais si l'acceptation de sa mission dunkerquoise relève de l'obéissance à un ordre, ce raisonnement ne justifie qu'imparfaitement son accord à assumer des fonctions ministérielles. Il faut alors envisager que Platon se soit certes considéré en service, mais y ait aussi vu l'occasion d'assouvir une ambition politique née non pas à l'issue de son expérience de secrétaire d'État aux Colonies, comme il semble nous l'indiquer, mais dans les décombres de Dunkerque.

136

L'historiographie, à juste titre, a souvent vu en Platon un ultra-collaborationniste, impliqué dans de nombreux complots visant à renverser Laval. Mais Platon n'est pas que cela : il est porteur d'un réel projet politique qui, dans les milieux de la collaboration n'est certes pas original, mais qui a sa logique et qui résulte d'un cheminement mêlant facteurs politiques, idéologiques et circonstanciels, avec comme moteur indiscutable l'ambition personnelle. Mais Platon n'a jamais vraiment rallié durablement hommes et courants autour de lui lors de son exercice ministériel, ni après son départ du gouvernement ; c'est un homme isolé, sans réseau, y compris dans la Marine, sans interlocuteur de premier plan. Ses prises de position témoignent d'un manque de vision politico-stratégique déroutant. Platon n'a pas su ou pas pu se glisser dans l'*habitus* d'un homme politique, témoignant ainsi d'une incapacité à s'adapter à un nouveau milieu pourvu de codes autres et fonctionnant sur des référentiels différents.

---

126 Robert Béthegnies, *Le Sacrifice de Dunkerque*, Lille, Yves Demailly, 1947, p. 311-312.

127 AN, F1a 4030, scellé n° 16.

128 AN, F1a 4030, scellé n° 11, et SHD-Marine TTA 185, note du 27 juillet 1943.